

Bon à savoir

La consultation chez le médecin généraliste conventionné à un euro pour les bas revenus !

Depuis le 1^{er} décembre, les patients bénéficiant de l'intervention majorée (BIM) ou du statut Omnio ne paient plus que le ticket modérateur pour une consultation chez leur médecin généraliste. Le reste des honoraires est directement réglé avec la mutualité. Cette nouvelle mesure s'appelle le "tiers payant social".

L'enquête de santé la plus récente montre la nécessité de cette mesure. 14 % des Belges reporteraient des soins, faute de pouvoir payer directement les honoraires du médecin. Ce chiffre est pratiquement deux fois plus élevé (27%) pour les familles les plus pauvres.

Dans un système de tiers payant, le patient ne doit pas avancer l'intégralité des honoraires; il paie uniquement la quote-part à sa charge (ticket modérateur). Le reste est directement réglé avec la mutualité. La Mutualité chrétienne a toujours soutenu ce système afin de garantir l'accessibilité des soins de santé (et en premier lieu du médecin généraliste), surtout pour les personnes confrontées à des difficultés financières. "C'est une vraie avancée sociale", commentait Jean Hermesse,

secrétaire général de la Mutualité chrétienne dans son éditorial début janvier. *L'accès aux soins de première ligne s'en trouve amélioré. On évite que des soins de base soient postposés pour des raisons financières*.

Pour qui ?

- > Les personnes visées par le tiers payant social sont :
- > les bénéficiaires de l'intervention majorée,
- > les bénéficiaires reconnus comme étant chômeur complet depuis au moins 6 mois ainsi que les personnes à leur charge,
- > les bénéficiaires ayant droit aux allocations familiales majorées ainsi que les personnes à leur charge,
- > les bénéficiaires ainsi que les per-

sonnes à leur charge à faibles revenus dont les revenus annuels bruts du ménage ne dépassent pas le montant de revenu d'intégration.

Si vous faites partie d'une des catégories ci-dessus et que vous disposez d'un dossier médical global (DMG – lire ci-dessous), vous ne payerez plus qu'un euro lors d'une consultation chez un médecin généraliste conventionné (c'est-à-dire un médecin qui respecte l'accord médico-mutualiste et applique les tarifs officiels). Ou vous payerez 1,50 euro si vous ne disposez pas d'un dossier médical global.

Le système est deux fois plus intéressant par rapport à avant. Comparons les situations.

Avant

Vous vous rendez au cabinet du médecin et vous payiez la totalité de la consultation.

Le médecin vous délivrait une attestation que vous transmettiez à la mutualité. Ensuite, la mutualité versait votre remboursement sur votre compte.

Maintenant

Vous vous rendez au cabinet du médecin et vous ne payez plus que : 1 euro (ou 1,50 sans DMG). Plus besoin pour le patient de passer par la "case Mutua-



© PH Tunin - Ikonos

lité": le remboursement se gère directement entre le médecin et la Mutualité.

Attention, ce système s'applique uniquement pour les consultations chez le médecin généraliste conventionné. Il n'est pas d'application lors d'une visite du médecin à votre domicile.

Que faut-il faire?

Choisissez un médecin généraliste conventionné. Pour savoir si le vôtre applique les tarifs convenus dans l'accord médico-mutualiste, vous pouvez simplement le lui demander, vous informer auprès de votre conseiller mutualiste ou consulter le site www.mc.be (rubrique "Selfservice" et cliquez ensuite sur la ques-

tion "Vos prestataires de soins appliquent-ils les tarifs officiels ?").

Faites-lui savoir que vous avez droit à l'intervention majorée (BIM) ou au statut Omnio, mentionné sous forme de code sur la vignette jaune. Si, pour le premier code, le dernier chiffre est un 1, vous y avez droit. (exemple : 121/xxx)

Transmettez une vignette valable au médecin et demandez-lui, pour votre consultation à son cabinet, d'appliquer le régime du tiers payant. Payez-lui alors uniquement le ticket modérateur. S'il réalise certaines prestations techniques, il peut naturellement vous demander une somme plus élevée.

Pour plus d'infos, contactez votre conseiller mutualiste, appelez gratuitement le centre d'appel de la MC au 0800/10.9.8.7 ou surfez sur www.mc.be

VOS AVANTAGES

Autour de la naissance



>> Fécondation In Vitro

Bénéficiez d'un remboursement allant jusqu'à **250 euros** par cycle de fécondation in vitro.



>> Accouchement

Grâce à l'assurance Hospi Solidaire, les mamans qui accouchent à l'hôpital bénéficient d'une couverture hospitalisation. Si vous choisissez d'accoucher dans une Maison de naissance ou à domicile, une intervention supplémentaire de **150 euros** vous est octroyée.

>> Prime de naissance ou d'adoption

Un sympathique colis naissance et une prime de **300 euros** pour fêter la naissance ou l'adoption de votre enfant !

>> Dépistage de la surdit 

Prise en charge des frais de dépistage de la surdit  chez le nouveau-né (jusqu'à **10 euros**).

>> Matériel de puériculture

Les magasins QUALIAS vous permettent de louer ou d'acheter du matériel adapté aux bébés et aux mamans.

>> Kiné pré et postnatale

Dans le cadre de l'assurance obligatoire, vous pouvez bénéficier de **9 séances** de kiné pré ou postnatale, hors hospitalisation.

Pour plus d'infos, contactez votre conseiller mutualiste, appelez gratuitement le centre d'appel de la MC au 0800/10.9.8.7 ou surfez sur www.mc.be

L'accès à ce système va permettre au patient sous statut BIM ou Omnio disposant d'un dossier médical global (DMG), de déboursier 1 euro pour la consultation au cabinet de son médecin généraliste ou 1,50 euro pour ces mêmes personnes sans DMG.

Le dossier médical global

Un meilleur suivi de vos soins et des avantages financiers !

Face à la diversité des soins auxquels chacun peut être confronté, le médecin traitant joue un rôle plus central que jamais. Le dossier médical global (DMG) permet de concrétiser ce rôle majeur. Véritable historique de votre santé, le DMG rassemble toutes les informations médicales vous concernant et permet ainsi à votre médecin généraliste de suivre pas à pas l'évolution de votre santé. Vos analyses médicales, hospitalisations, vaccinations et autres consultations de médecins spécialistes seront rassemblées par lui.

Par ailleurs, le DMG permet de réduire vos quotes-parts personnelles lorsque vous consultez votre médecin généraliste. Il diminue de 30 % le montant du ticket modérateur (1) payé pour une consultation au cabinet de votre médecin traitant, et d'un

euro pour une visite à domicile. Pour les personnes reconnues malades chroniques ou âgées de 75 ans et plus, la réduction de 30 % s'applique aussi lors des visites à domicile.

Les autres avantages du DMG

En plus des remboursements majorés expliqués ci-dessus, le DMG offre une série d'autres avantages. Jugez plutôt : > 2 euros de réduction pour les affiliés sous statut BIM et 5 euros de réduction pour les affiliés ordinaires, pour une consultation chez un médecin spécialiste prescrite par votre médecin traitant (une fois par an et par spécialité).

> Remboursement intégral du supplément demandé pour les consultations entre 18h et 21h.

> Une fois par an, remboursement intégral d'une consultation de prévention (à partir de 45 ans).



© Ikonos

Comment faire ? Demandez l'ouverture de votre dossier médical global à votre médecin traitant. Il vous en coûtera **28,57 EUR intégralement remboursés par la Mutualité**.

Pour plus d'infos, contactez votre conseiller mutualiste, appelez gratuitement le centre d'appel de la MC au 0800/10.9.8.7 ou surfez sur www.mc.be

(1) Différence entre le tarif officiel et le montant du remboursement

Mutualité chrétienne Hainaut Oriental
Rue du Douaire, 40 • 6150 Anderlues
Éditeur responsable : Jean Michel Namurois
Fax : 071/548.550
e-mail : anderlues@mc.be

Tél. 071 548 548

Ça s'est passé

La mutu en fête

Pour sa douzième édition, le week-end de fête n'aura pas battu le record d'affluence. La météo du samedi 4 février en aura découragé plus d'un. Mais les différents stands d'inscriptions aux séjours et d'informations des services de la Mutualité ont malgré tout vu défiler plus de 800 personnes sur les deux journées. Comme chaque année, vous étiez très nombreux à tenter votre

chance au concours mettant en jeu un séjour en Suisse. Le tirage au sort a désigné les gagnants : Mme Chantal Coppée de Thuillies et Mr Gérard Henriot de Châtelet partiront avec la personne de leur choix à Zinal du 18 au 24 juin 2012. Si vous n'avez pas gagné ou que vous n'avez pu être des nôtres, il reste évidemment des places pour (presque) tous les séjours.

Infos et inscriptions :
Promusport et Jeunesse & Santé
071/54.83.17 et 071/54.84.02.
Altéo : 071/54.84.33.
Mutu Horizons et Intersoc :
071/54.84.08.



Ça marche

Marche du Printemps

Le club des marcheurs de Promusport (HT063) organise sa 23ème marche du printemps, le dimanche 29 avril 2012. Dès 7 heures à Anderlues, nouveaux circuits de 4 - 7 - 12 - 21 km, le circuit de 4 km étant spécialement prévu

pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes. Pour préparer cette journée, les marcheurs de Promusport vous proposent de les rejoindre lors de leur sortie mensuelle. Voici les deux prochains rendez-vous : le dimanche 4 mars à La-

neffe et le dimanche 1er avril à Flobecq. Rassemblement à 9h15 et départ vers 9h30. Si vous souhaitez y participer, annoncez-vous auprès de Christiane Ophals au 0497/54.88.08.



Randonnées 2012

Après une pause automnale, Promusport propose une série de trois nouvelles randonnées guidées d'une quinzaine de kilomètres chacune.

part d'Anderlues, encadrement et verre de l'amitié.
Prix : 18 EUR / 22 EUR pour les non-membres.

> **Dimanche 26 février - les Fagnes**

Cette promenade hivernale vous emmène vers l'une des plus belles vallées de notre pays, constituée de vastes étendues de tourbières et de forêts qui présentent une flore particulière. Déplacements en car au dé-

> **Dimanche 18 mars - Chevetogne**
Circuit boisé au départ du domaine de Chevetogne, situé en province de Namur, aux portes de l'Ardenne et au creux de beaux vallons verdoyants.
Prix (sans transport) : 4 EUR / 6 EUR pour les non-membres.

> **Dimanche 22 avril 2012 - Les plateaux du Eifel**
Sillonnez les collines de l'Allemagne occidentale à la découverte d'une nature riche d'une belle diversité paysagère. Déplacements en car au départ d'Anderlues, encadrement et verre de l'amitié.
Prix : 18 EUR / 22 EUR pour les non-membres.

Infos et réservation : 071/54.83.17 - promusport.anderlues@mc.be

Nordic Walking : programme 2012

La marche nordique représente un sport complet qui se pratique à l'extérieur.

Promusport vous propose des randonnées de 8 à 10 km pour lesquelles un bagage technique est indispensable (départ prévu à 14h,

randonnée de +/- 2 heures).
> **Samedi 3 mars 2012 - Aiseau**
> **Samedi 14 avril 2012 - Région bruxelloise**
> **Samedi 12 mai 2012 - Fondry des chiens : grand rassemblement dans la région de Couvin**

Prix : 3 EUR pour les membres de la mutualité et 5 EUR pour les non-membres.

Infos et réservation : 071/54.83.17 - promusport.anderlues@mc.be

Encore de la marche nordique

Le club Nordic Evasion vous fixe rendez-vous tous les lundis de 9h30 à 11h30 au Centre de délassement de Marcinelle pour une initiation

encadrée par des moniteurs brevetés. Possibilité de prêt de bâtons. Infos auprès de Michel Bourton au 071/47.63.46 ou

michel.bourton@hotmail.com et Nanou Ligot-Sauvage 071/36.73.92 ou nanou.ligot@laposte.net

Marche ADEPS

Point vert le dimanche 11 mars 2012 à Anderlues. Sports Seniors Charleroi et le club Rando-Evasion vous proposent des

circuits fléchés de 5, 10 et 20 km. Départ de 8 à 17h. Balade guidée nature : départs à 10h et à 14h. Possibilité de restauration à prix démo-

cratiques. Adresse du jour : Mutualité chrétienne, rue du Douaire 40 à 6150 Anderlues.

ÇA SE PASSE

Formation Fopes

Se former tout en travaillant, c'est possible grâce à la Faculté ouverte de politique économique et sociale.

Les défis contemporains sont nombreux : environnement, malnutrition, violence, pertes d'emplois, fermetures d'entreprises, développement durable, commerce équitable, etc. Personne ne peut faire face à ces défis tout seul, mais des citoyens qui prennent leurs responsabilités ensemble peuvent influencer le cours des choses. Toutefois, pour agir efficacement comme professionnel ou comme volontaire, il faut des connaissances et des compétences. Assurer une formation de Master universitaire pour adultes permettant de mener des politiques économiques et sociales : tel est le but de la Fopes. Beaucoup de personnes découvrent le besoin d'une formation lorsqu'elles se trouvent confrontées à des situations concrètes dans leur vie professionnelle ou sociale. Leur expérience est prise en compte à la Fopes comme ressource de savoir. Le programme est adapté aux contraintes des étudiants en reprise d'études (horaire décalé et activités décentralisées en région). Il s'appuie aussi sur une pédagogie de travail en groupe pour la valorisation des acquis de l'expérience de chacun et la réussite de tous. Voilà donc l'ambition du Mouvement ouvrier chrétien et de l'Université catholique de Louvain qui, à la Fopes, unissent leurs efforts depuis 1974 pour la formation d'adultes de tous horizons, soucieux de se former pour agir mieux. La formation dure trois ans. Elle comporte une année préparatoire et deux années de master.

Dates des séances d'information

- > **Mons**, rue Marguerite Bervoets 10, le samedi 24 mars 2012 à 14h.
- > **Nivelles**, bd Fleur de Lys 25, le mardi 28 février 2012 à 18h30.
- > **Louvain-La-Neuve**, Bâtiment Dupriez - local D 144, rue de la Lanterne Magique 32, le jeudi 22 mars 2012 à 18h30, le lundi 16 avril 2012 à 18h30 et le mercredi 16 mai à 18h30.

Info complémentaire : www.uclouvain.be/opes ou chantal.grandmaire@uclouvain.be ou 010/47.39.07.

Colloque : une communication à hauteur d'humanité

De profonds changements ont marqué le domaine de la communication : messageries instantanées, blogs, forums, réseaux sociaux... Cette mutation n'est pas sans incidence sur le devenir humain. Suffit-il de communiquer en temps réel pour entrer vraiment en communication ? Dans ce contexte, il est intéressant de s'interroger sur un modèle de communication qui paraît sensiblement différent, celui de l'Evangile.

Le samedi 24 mars de 8h45 à 16h au Centre de congrès de Dampremy. PAF : 20 EUR (collation de midi comprise). Infos et inscriptions avant le 10 mars auprès du groupe Recherche et Vie au 0473/731.755 ou recherchevie@gmail.com

QUALIAS
www.qualias.be

La force du Ginseng

A BASE DE GINSENG CORÉEN, POUR UN EFFET MÉDICINAL PLUS PUISSANT, CES CRÈMES DEVIENDRONT VITE LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN.

CRÈME DE SOINS POUR LA PEAU
Cette crème hypoallergénique et fabriquée à base d'ingrédients naturels, renforce le pouvoir de l'épiderme. Elle s'utilise notamment pour l'eczéma, les ongles cassants ou incarnés, les mains sèches, les engelures...

CRÈME DE SOINS DES MUSCLES ET ARTICULATIONS
Cette crème contient de l'arnica qui stimule la circulation sanguine au niveau de l'épiderme et des muscles.

Liste des magasins

Courcelles	071/468 151	Montigny-Le-Tilleul	071/519 000
Charleroi	071/302 772	La Louvière	064/222 560
Soignies	067/645 826	Anderlues	071/548 395
Chimay	060/414 029	Nalines-Gerpinnes	071/228 229
Châtelet	071/382 037		

PROMOTION
SANTÉ

Promotion valable du 01 mars 2012 au 31 mars 2012.